

*Je fais
la différence !*

se-unsa.org



Enseignants de l'UNSA

BORDEAUX

Secrétaire Académique : Christian BASSET

Responsable académique 2nd degré : Evelyne BRUN, Lycée F Daguin, Mérignac

Commissaires paritaires : Evelyne FAUGEROLLE, Collège Les Lesques, Lesparre
Patricia ESCAPIL, Collège La Citadelle, St-Jean Pied de Port
Laurence NAUMOT, Collège A. Camus, Bayonne
Fabienne ROUSSEAU, Collège, Serres Castet

*"Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer
que grâce aux cotisations de ses adhérents.*

FAITES LA DIFFERENCE

*Pensez à renouveler votre adhésion
ou n'hésitez pas à nous rejoindre."*

Lettre d'information Certifiés du 21/01/2010

N° 1

*L'équipe académique du SE-UNSA
vous souhaite une bonne année 2010.*

> Avancement d'échelon

La CAPA d'avancement des certifiés s'est tenu le jeudi 17 décembre 2009. Nous mettons à votre disposition sur notre site le tableau des barèmes des dernies promus : [cliquez ici](#)

> Hors classe des certifiés à partir du 7ème échelon

Chaque adhérent a reçu une fiche de suivi. La commission se tiendra le 2 juillet 2010 (sous réserve). Vous pourrez consulter durant les 15 jours qui précèdent la commission sur I-prof les avis de votre chef d'établissement et de l'IPR. La date tardive de la commission est liée à l'information tardive du contingent des hors classe.

> Liste d'aptitude au corps des agrégés

Rappel : vous pouvez déposer votre candidature jusqu'au **28 janvier** (I-prof).
La circulaire rectorale est à votre disposition [en cliquant ici](#).

> Réforme des lycées

La réforme des lycées généraux et technologiques va entrer en application pour la classe de seconde en septembre 2010, celle de première en septembre 2011 et celle de terminale en septembre 2012.

Vous trouverez le contenu de cette réforme [en cliquant ici](#).

En réponse à notre demande, deux demi-journées banalisées doivent permettre aux collègues d'avoir une information sur la réforme et d'exprimer leur choix sur la répartition des 10 h 30 dévolues à la mise en place des groupes à effectifs réduits.

La réforme doit se faire à moyens constants, les volumes horaires globaux par niveau sont identiques aux moyens actuels. C'est donc une réorganisation du temps dont il s'agit et non une récupération de moyens.

Pour les enseignements d'exploration, l'offre doit être diversifiée dans chaque établissement. Tous les lycées doivent proposer les deux enseignements d'exploration économiques (SES et principes fondamentaux de l'économie et de la gestion). Les professeurs de SES et d'économie-gestion ont vocation à enseigner l'un ou l'autre de ces enseignements.

L'enseignement d'exploration "sciences de l'ingénierie" doit être développé dans les lycées généraux.

> **Adhérer au SE-UNSA**

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

>>adhérer au SE-UNSA

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

